NORME INTERNATIONALE

ISO 10545-1

Deuxième édition
2014-10-01

Carreaux et dalles céramiques —

Partie 1: Échantillonnage et conditions de réception

Ceramic tiles —

Part 1: Sampling and basis for acceptance

Numéro de référence
ISO 10545-1:2014(F)

© ISO 2014



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2014

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**
1 Domaine d'application **1**
2 Termes et définitions **1**
3 Principe **2**
4 Conditions des lots de contrôle **2**
5 Etendue du contrôle **2**
6 Echantillonnage **2**
7 Inspection Contrôle **2**
8 Détermination de l'acceptabilité des lots de contrôle **3**
8.1 Contrôle par attributs 3
8.2 Contrôle par la valeur moyenne 3
9 Rapport de réception **3**
Bibliographie **7**

© ISO 2014 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: Avant-propos — Informations supplémentaires.

— L'ISO 10545-1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 189, *Carreaux et dalles céramiques*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 10545-1:1995), qui a fait l'objet d'une révision technique.

L'ISO 10545 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général Carreaux et dalles céramiques:

— *Partie 1: Echantillonnage et conditions de réception*

— *Partie 2: Détermination des caractéristiques dimensionnelles et de la qualité de surface*

— *Partie 3: Détermination de l'absorption d'eau, de la porosité ouverte, de la densité relative apparente et de la masse volumique globale*

— *Partie 4: Détermination de la résistance à la flexion et de la force de rupture*

— *Partie 5: Détermination de la résistance au choc par mesurage du coefficient de restitution*

— *Partie 6: Détermination de la résistance à l'abrasion profonde pour les carreaux non émaillés*

— *Partie 7: Détermination de la résistance à l'abrasion de surface pour les carreaux et dalles émaillés*

— *Partie 8: Détermination de la dilatation linéique d'origine thermique*

— *Partie 9: Détermination de la résistance aux chocs thermiques*

— *Partie 10: Détermination de la dilatation à l'humidité*

— *Partie 11: Détermination de la résistance au tressaillage pour les carreaux émaillés*

 © ISO 2014 – Tous droits réservés

— *Partie 12: Détermination de la résistance au gel*

— *Partie 13: Détermination de la résistance chimique*

— *Partie 14: Détermination de la résistance aux taches*

— *Partie 15: Détermination de la teneur en plomb et en cadmium dégagés par les carreaux émaillés*

— *Partie 16: Détermination de faibles différences de couleur*

© ISO 2014 – Tous droits réservés

Carreaux et dalles céramiques —

Partie 1:
Échantillonnage et conditions de réception

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 10545 prescrit des règles pour la constitution des lots, l'échantillonnage, le contrôle, l'acceptation et le rejet des carreaux et dalles céramiques.

2 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 10545, les définitions suivantes s'appliquent.

2.1
commande
quantité de carreaux commandés en une seule fois. Une commande peut consister en une ou plusieurs livraisons

2.2
livraison
quantité de carreaux livrés sur une période de 2 jours

2.3
(sous-)livraison homogène
(sous-)livraison constituée de carreaux produits par un fabricant, dans des conditions et avec des propriétés présumées uniformes

2.4
lots de contrôle
quantité de carreaux soumis au contrôle, produits par un fabricant dans des conditions et avec des propriétés présumées uniformes

2.5
échantillon
nombre spécifié de carreaux prélevés dans un lot de contrôle

2.6
dimensions de l'échantillon
nombre de carreaux soumis aux essais pour chaque propriété

2.7
spécification
caractéristique exigée pour une propriété, telle que spécifiée dans la norme de produit correspondante

2.8
unité non conforme
carreau ne correspondant pas à la spécification requise pour la propriété concernée

© ISO 2014 – Tous droits réservés